



SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET ENERGETIQUE DE BRIDGESTONE France (BSFR)

Politique énergétique de BSFR :

Notre usine de fabrication de Béthune (BSFR-M) ainsi que notre division commerciale de Massy (BSFR-S) ont la volonté de maîtriser et améliorer leurs performances énergétiques au quotidien, lors de l'ensemble des activités de fabrication, promotion et vente de pneumatiques.

Par conséquent, notre entreprise s'engage à :

1. Respecter les exigences internes et externes applicables à nos activités en matière d'énergie.
2. Dans la limite de conditions économiques acceptables, mettre en place des actions de maîtrise et d'amélioration de nos consommations énergétiques en vue d'atteindre les objectifs et cibles fixés:
 - dès les phases de conception des équipements et d'achat de biens et services,
 - couvrant le fonctionnement des installations de l'usine et des services commerciaux sur lesquelles notre entreprise a une influence significative.
3. Sensibiliser et motiver le personnel de l'entreprise et aussi l'ensemble des acteurs et partenaires externes.
4. Améliorer continuellement la présente démarche, selon les principes de l'ISO 50001.

Le directeur général - Division Sales
Benoît RAULIN

Le directeur général - Division Manufacturing
Philippe BURNAGE

Politique environnementale de BSFR-M :

Protéger l'environnement pour les générations actuelles et futures, pour assurer un avenir durable à notre société.

En complément de notre politique énergétique, notre usine de fabrication de Béthune s'engage depuis des années à :

1. Respecter les réglementations environnementales applicables aux activités, produits et services de l'usine, ainsi que les engagements du groupe et les exigences des parties prenantes externes en matière d'environnement.
2. Respecter les milieux naturels, les salariés de l'usine et le voisinage, en évitant les pollutions et nuisances et en réduisant nos impacts négatifs :
 - Dans le sol, l'air et les eaux et sur la biodiversité,
 - Sur la consommation d'énergie et de ressources naturelles,
 - En lien avec le bruit, les vibrations et autres nuisances perceptibles hors du site.L'ensemble dans des conditions économiques acceptables.
3. Informer et former le personnel à la protection de l'environnement, de manière à leur permettre d'atteindre les objectifs et cibles fixés localement. Suivre et promouvoir les actions mises en place pour y parvenir.
4. Favoriser des technologies propres, économes en énergie et plus respectueuses de l'environnement.
5. Diminuer la quantité de déchets générée et mieux la gérer, en favorisant la réutilisation ou le recyclage plutôt que la mise en décharge.
6. Communiquer à l'extérieur de l'entreprise les principes de la présente politique et associer fournisseurs et sous-traitants à notre démarche.
7. Mettre en place ou participer à des projets sociaux et communautaires axés sur le respect de l'environnement.
8. Améliorer continuellement la présente démarche selon les principes de l'ISO 14001

Le directeur général - Division Manufacturing
Philippe BURNAGE